





Généralités

Dans les eaux douces, on retrouve quasiment toutes les familles d'animaux présentes en mer.

Seuls les étoiles de mer et les oursins ne sont pas présents dans les eaux douces.

Les animaux qu'on trouve dans les mares, les étangs et les rivières ont des cousins dans la mer.

D'autres animaux ont fait le chemin inverse: notamment les insectes terrestres ont colonisé les eaux douces.

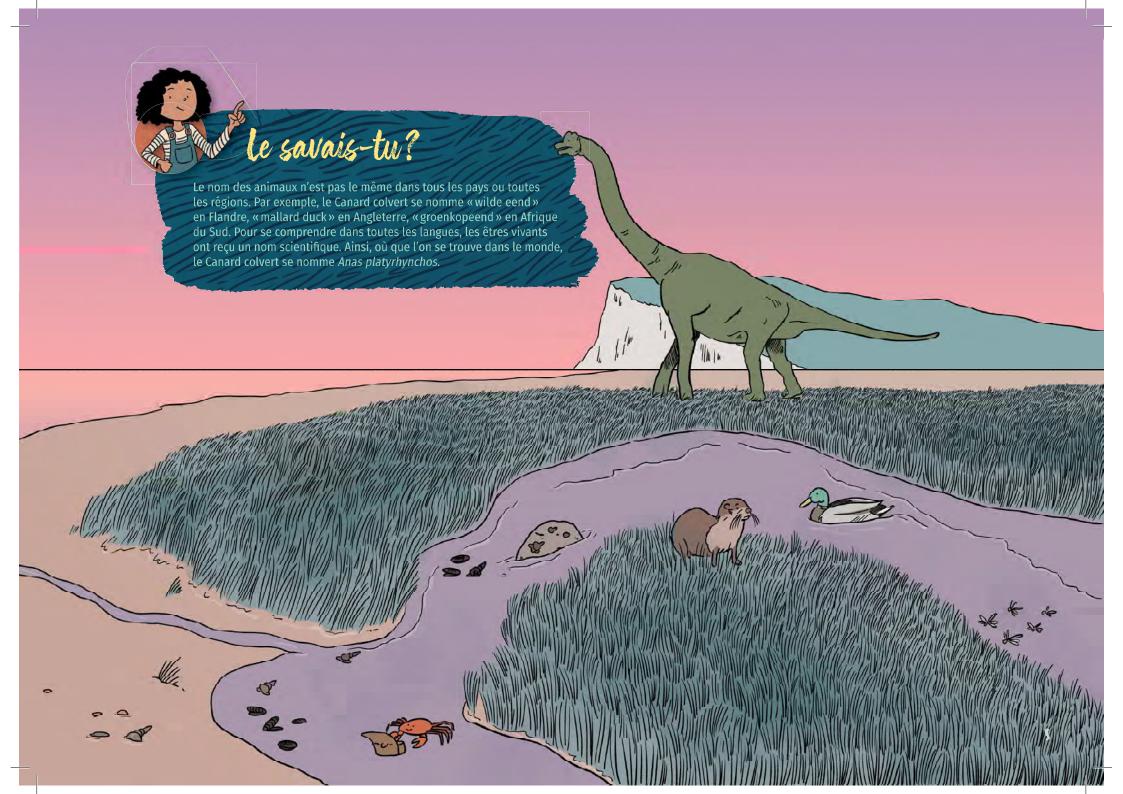
Bien entendu, tout ce petit monde a dû s'adapter pour survivre dans ces nouveaux milieux:

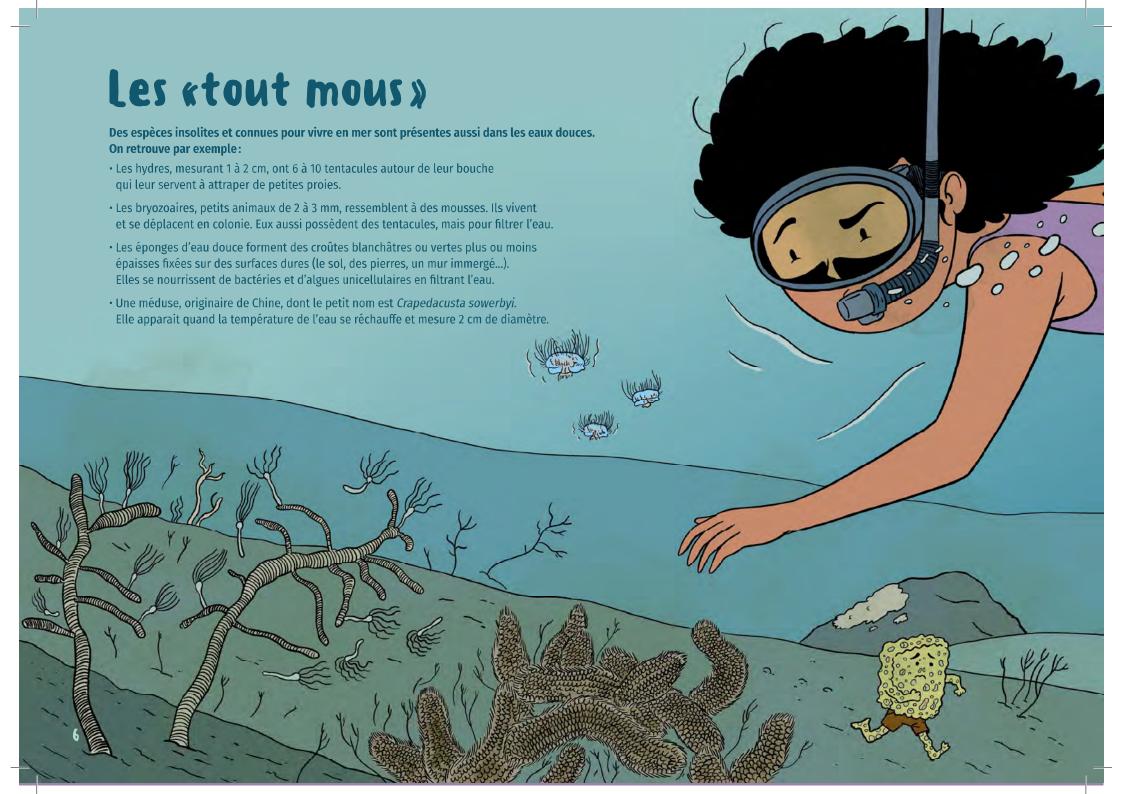
au niveau de la respiration, de l'alimentation, pour se camoufler ou pour affronter le courant.

Nous allons donc rencontrer les poissons, les mollusques, les insectes, les crustacés, les amphibiens, les vers ou encore les arachnides. Oui oui, certaines araignées sont aquatiques.

Mais le changement climatique est en train de bouleverser ces *écosystèmes* en place. Le rythme de vie de plusieurs espèces est chamboulé: certains insectes se reproduisent davantage, d'autres ne trouvent plus assez de nourriture, certaines espèces disparaissent et d'autres s'installent... Et ce n'est que le début!

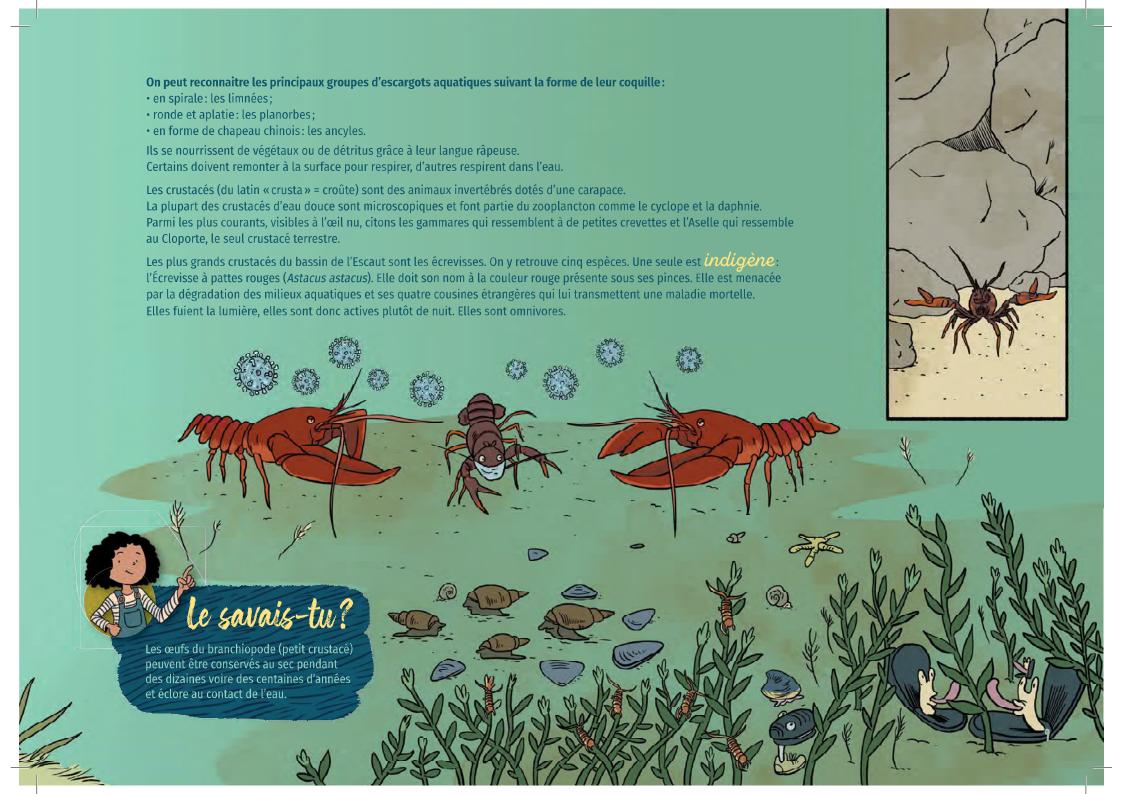






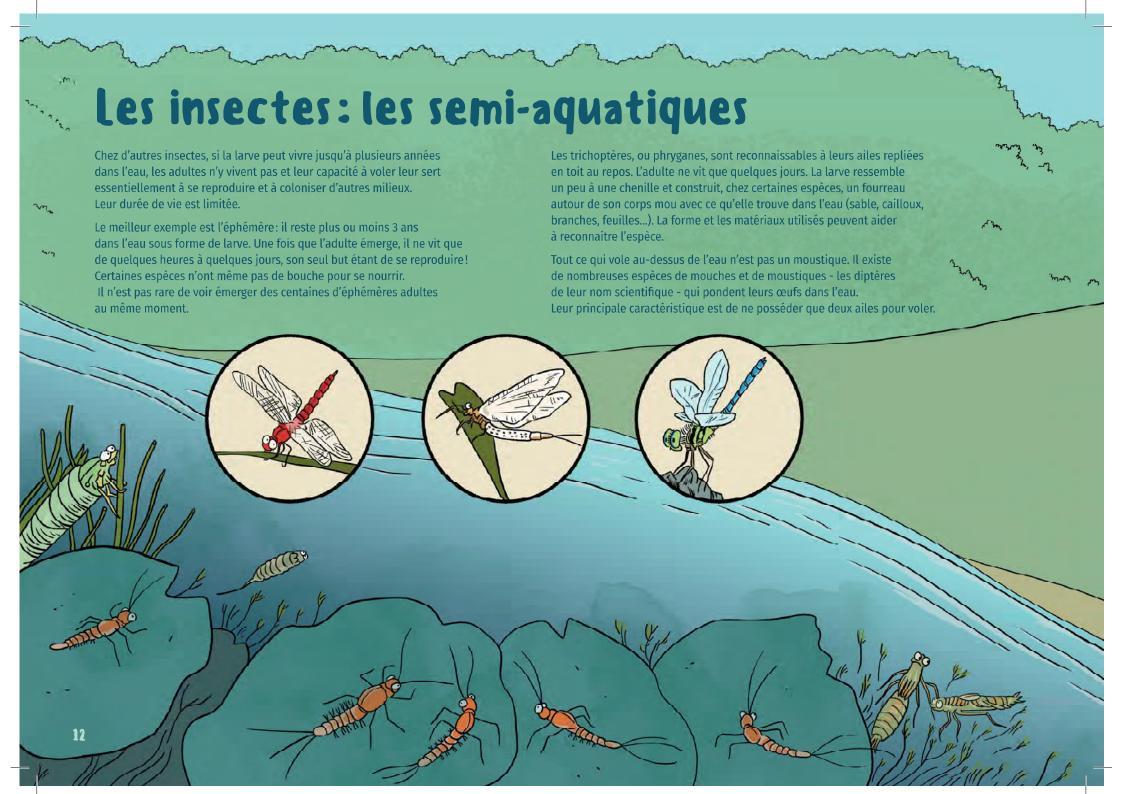
















Dans la classification des animaux, les poissons n'existent pas. La majorité de ceux de l'Escaut sont repris sous le nom de téléostéens qui veut dire poissons osseux.

Ce sont des animaux avec un squelette qui vivent et respirent dans l'eau grâce à des branchies et qui sont pourvus de nageoires.

La forme des poissons nous permet de savoir ce qu'ils mangent et comment ils vivent :

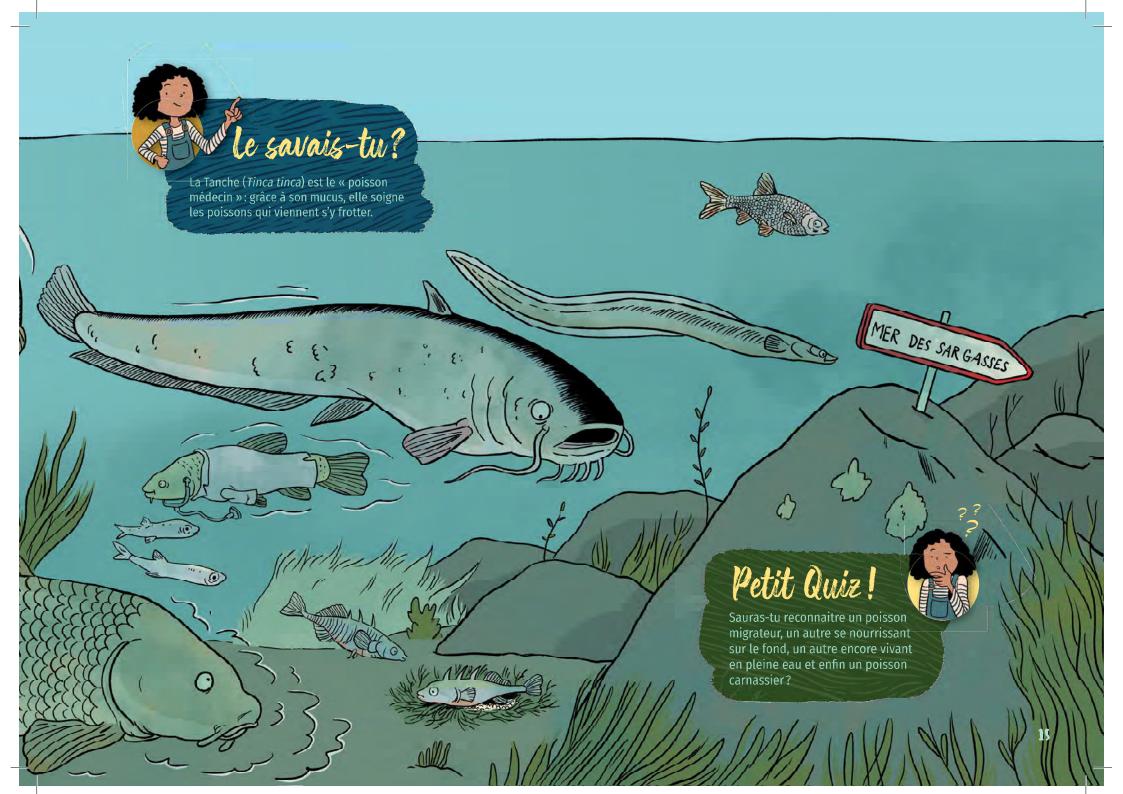
- · Les poissons avec des barbillons (sorte de moustaches) se nourrissent en remuant le fond;
- Les poissons qui ont des dents sont des carnassiers, ils mangent d'autres poissons;
- Les poissons qui ont un ventre plat vivent généralement sur le fond tandis que ceux de forme ovale sont généralement en pleine eau.

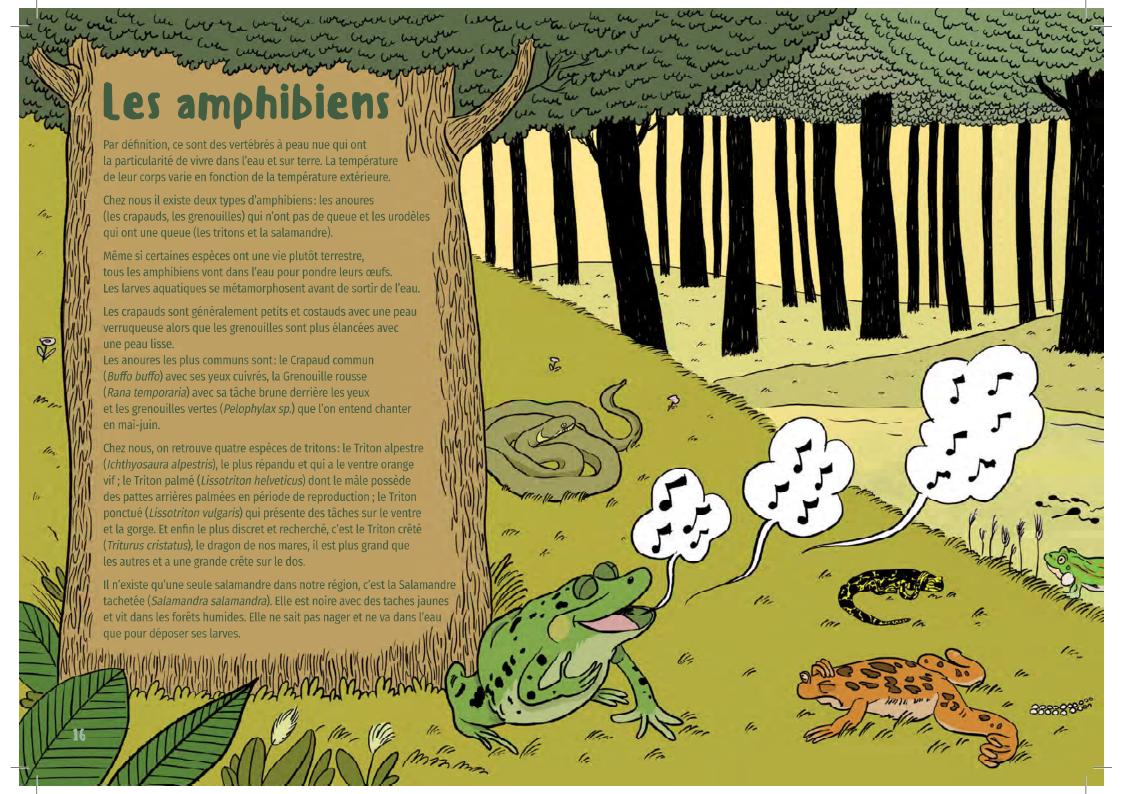
Même si l'Escaut nous semble sale et pollué, il compte une trentaine d'espèces de poissons différentes. Notons que quelques-uns sont des poissons invasifs (c.-à-d. qui ne sont pas de chez nous, mais qui arrivent à vivre et se reproduire dans nos régions): le Gobie, la Perche soleil...

Quelques poissons « de chez nous »:

- L'ÉPINOCHE (Gasterosteus aculeatus): Ce petit poisson de 4 à 12 cm présente 3 épines sur le dos. Son ventre est cartilagineux comme un os d'où son nom: épine + os = épinoche. Le mâle arbore des couleurs vives lors de la reproduction pour attirer la femelle. Il construit un nid en végétaux et s'occupe des œufs.
- L'ANGUILLE (Anguilla anguilla): elle ressemble à un serpent, mais c'est bien un poisson. Elle effectue une migration: elle grandit dans nos rivières pour ensuite aller se reproduire dans la mer des Sargasses, dans les Caraïbes. Elle peut se déplacer hors de l'eau sur le sol humide en rampant. Poisson nocturne, il chasse au goût et à l'odorat.
- LE SILURE (Silurus glanis): c'est le plus gros poisson de l'Escaut. Il peut mesurer jusqu'à 2 m. il possède 6 barbillons qui lui permettent de « sentir » son environnement. Il est omniwore.
- LE BROCHET (*Esox lucius*): c'est notre poisson repère. Sa présence indique que le milieu fonctionne bien et regorge de vie. Poisson carnassier, il possède plus de 700 dents.







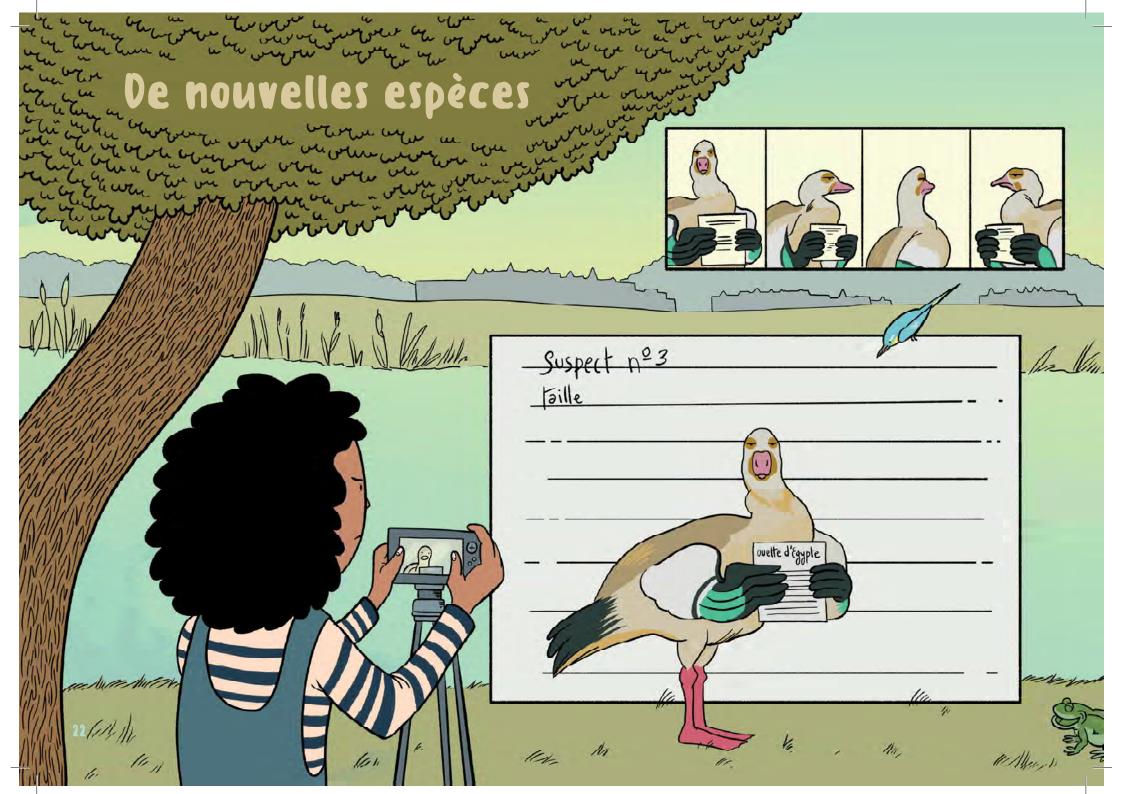


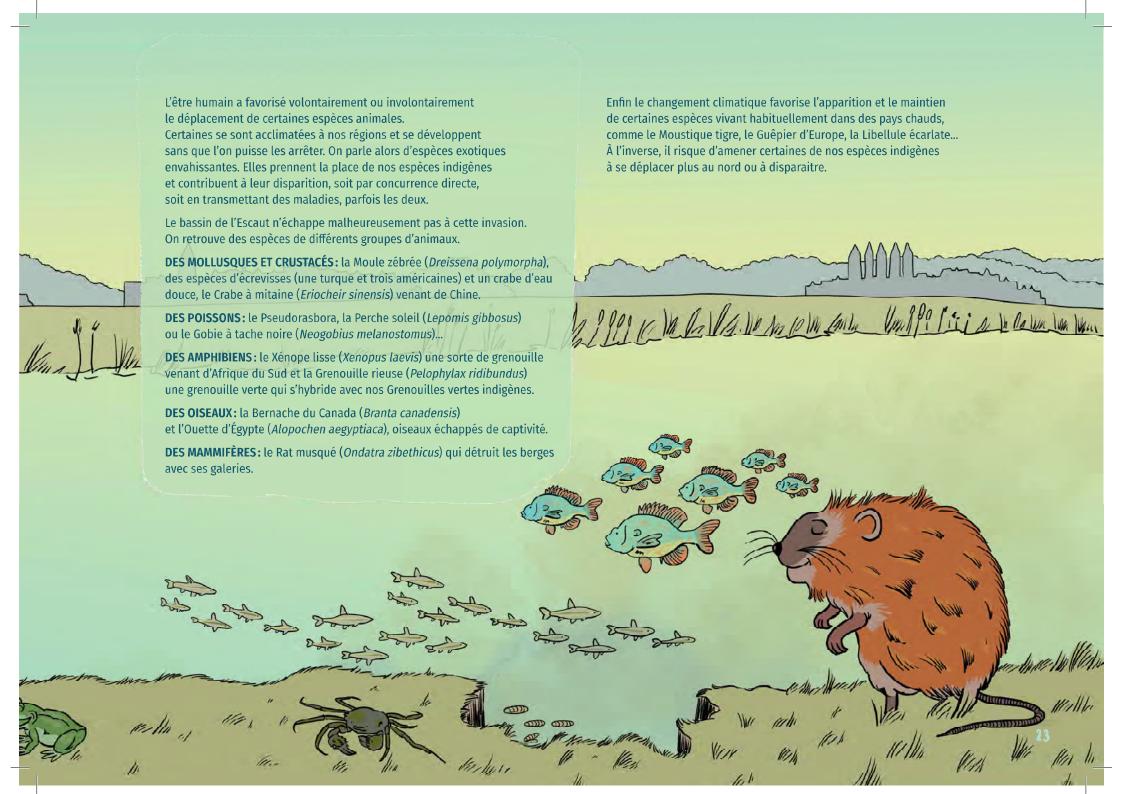


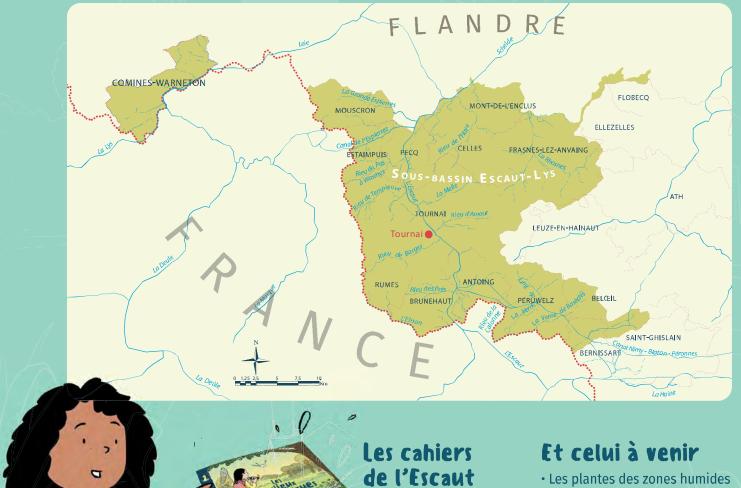














Aujourd'hui, le territoire de la Wallonie est constitué de 14 Contrats de rivière. Ces ASBL sont des outils participatifs qui consistent à réunir au sein d'une même structure l'ensemble des gestionnaires et usagers publics et privés d'un même bassin versant. Le but est de définir un programme d'actions de gestion, de restauration et de valorisation des milieux aquatiques.

De manière globale, les Contrats de rivière travaillent à atteindre les objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE).

Pour rappel, cette directive vise le bon état écologique et qualitatif des cours d'eau. Par la concertation qu'il initie, le Contrat de rivière doit permettre d'engager des actions pertinentes face aux problèmes rencontrés, de coordonner l'ensemble de ces **actions** et de trouver le maximum d'aides techniques et financières pour les réaliser.

Le Contrat de Rivière Escaut-Lys (CREL) compte 43 membres qui constituent le Comité Rivière (Assemblée Générale). C'est ce dernier qui définit les grandes missions et les axes de travail de l'ASBL.

• Les plantes des zones humides



















déjà parus

· L'eau d'ici et d'ailleurs Les milieux aquatiques



· Les habitants des zones humides

















Illustrations: Geoffrey Delinte